



ORDRE DU JOUR
Conseil d'établissement
École secondaire Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont
13 mai 2024
17h30 (modulaire 2)

1. MOT DE BIENVENUE ;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;
3. Suivi et Adoption du PV
4. Calendrier scolaire 24-25 ;
5. Plan santé bien-être;
6. Formation membres CÉ
7. INTERVENTIONS :
 - 7.1 Direction :
 - Clientèle scolaire 24-25
 - 7.2 Personnel de l'école
 - 7.3 Conseil étudiant
 - 7.4 Fondation
 - 7.5 Public (si présent)
8. COMITÉ DE PARENTS
9. Varia
10. levée de la séance.



Procès-verbal
Conseil d'établissement du 13 mai 2024 à 17h30

Présences	Absences
Vincent Perron, directeur Peggy Dutertre, parent Stéphanie Peillon, parent Nathaniel Deac, élève Joséphine Savard, élève Alain Mathonet, Jonathan Robin, enseignant Jessica Louis, enseignante Patrick Bibeau, enseignant	Andréa Saragosti, parent Valérie Tergny, parent Fdila Citroen, T.E.S Prashant Shandilya, enseignant Laure Ottman, parent Virginie Boelen, parent Imen Ouni, parent

Début de la séance 17h45

1. MOT DE BIENVENUE ;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

Proposé par Peggy Dutertre et appuyé par Jonathan Robin

3. SUIVI ET ADOPTION DU PV ;

Le budget de fonctionnement du C.É a été accordé aux élèves. Il sera utilisé pour le café étudiant. Les choix de cours ont été complétés. À la deuxième étape, il y a eu une amélioration dans la gestion des absences, mais il reste à voir à la troisième étape. Il risque d'avoir probablement une hausse d'absence en sec 5 d'ici la fin d'année. Le protocole d'absence va être déployé dès la prochaine rentrée de manière très systématique. Les règles vont changer : trois retards au lieu de quatre avant d'avoir une retenue. Il y aura également un ajout de retenues durant les pédagogiques. Le local du transit sera déménagé au premier étage, car cela va pour voir éviter que les élèves circulent dans l'école. Aussi, les T.E.S, la direction ainsi que les autres professionnels pourront plus facilement rencontrer les retardataires. Par exemple, le T.E.S attiré au dossier va rencontrer les élèves dès la 2^{ème} absence non motivée dans la semaine. Il reste quand même beaucoup de travail à faire. Le but est qu'ils soient en classe à l'heure. Ils apprennent la notion d'imputabilité.

Proposé par Jessica Louis et Appuyé par Alain Mathonet

7.2 Personnel de l'école;

Un enseignant explique qu'il reste matière à voir. Avec la période des examens qui s'en vient, le mois de mai est très important. La motivation est plus difficile et l'important est de ne pas lâcher. On a une bonne idée de ceux et celles qui vont passer ou échouer, mais on peut tout de même avoir des surprises lors des examens ministériels.

Melissa Lefebvre a gagné le prix Essor et une bourse de 2000\$ pour ses projets d'intégration des classes CASA. Sur le site du centre de services ainsi que sur le Facebook de l'école, on retrouve des vidéos du projet Typiquement atypique qu'elle a créées.

Pour ce qui est des professionnels, les affectations sont déjà faites. C'est sensiblement la même équipe.

7.3 Conseil étudiant;

Le nouveau café étudiant a gagné la bourse Oser entreprendre pour le 1er cycle du secondaire ainsi qu'un prix régional de 750\$ qui permettra l'achat d'un lave-vaisselle. La prochaine étape, ils pourraient être sélectionnés pour être nominés au national. Ils ont procédé à une petite ouverture, car il manque de bénévoles. Éventuellement, ils veulent des élèves bénévoles pour animer de l'impro ainsi que des moments de jeux de société. On veut aussi impliquer les classes CASA

Dossier code vestimentaire :

M. Perron ainsi que les deux représentants des élèves expliquent qu'un comité paritaire d'enseignants, d'élève et de la direction a rédigé un nouveau code vestimentaire qui a été présenté aux enseignants ainsi qu'aux élèves. Un projet-pilote sera mis en place d'ici la fin de l'année. Ce nouveau code vestimentaire est lié à la notion de gros bon sens. Il sera présenté aux membres au prochain C.É. Ce projet est inspiré d'autres écoles sans uniformes. Il s'agit d'un travail collaboratif. On est dans le vivre-ensemble. Certains éléments sont non-négociables. Interdiction de casquettes, capuche de chandail kangourou, sac en bandoulière, vêtements avec des textes violents. On verra s'il y a des ajustements à faire.

M. Perron félicite Joséphine et Nataniel qui font un super travail et qui sont vraiment mobilisés pour la démocratie scolaire.

7.4 Fondation

La fondation a fait une grande tombola. Elle a vendu pour 5000\$ de billets et fait un profit de 3500\$.

La fondation a financé plusieurs projets à l'école :

- Le café étudiant
- Le projet persévérance
- Les kangourous des finissants
- L'ensemble balado
- La culture littérature
- Le piano numérique
- L'art dramatique

La cour verte : La fondation demande au C.É de retirer le 4600\$ pour la cour verte et de l'utiliser pour un autre projet. La présidente du C.É propose de reporter la décision au prochain C.É. Le directeur mentionne que certains projets en lien avec la cour sont en préparation.

Une demande a été faite à la fondation pour un salon de lecture.

Pour ce qui est des finances, le budget est très bas. Après la pandémie, il y avait autour de 50 000\$ mais là on a moins d'argent. Les projets financés ont coûté environ 20 000\$ par année. Maintenant, la fondation a que 5000-6000\$ qui entre par année comme argent frais.

M. Perron explique que le travail de la fondation est hyper apprécié. L'école n'a pas accès aux mêmes sommes qu'ont accès les écoles défavorisées. On a donc besoin de ce partenariat avec population. En général, les écoles publiques des quartiers favorisés sont dépendantes de cela.

La fondation recherche de trois à quatre nouveaux membres. Deux vont partir. Les enseignants peuvent aussi embarquer. Il faut plus de monde. La fondation cherche de nouvelles manières de trouver de l'argent. On ne veut pas être en compétitions avec les enseignants qui font la même chose pour leurs projets respectifs. C'est beaucoup de travail.

Levé de la séance 20 : 09


Présidente du CÉ



Direction d'établissement